



Efficacité socio-économique du Parc National de Port-Cros



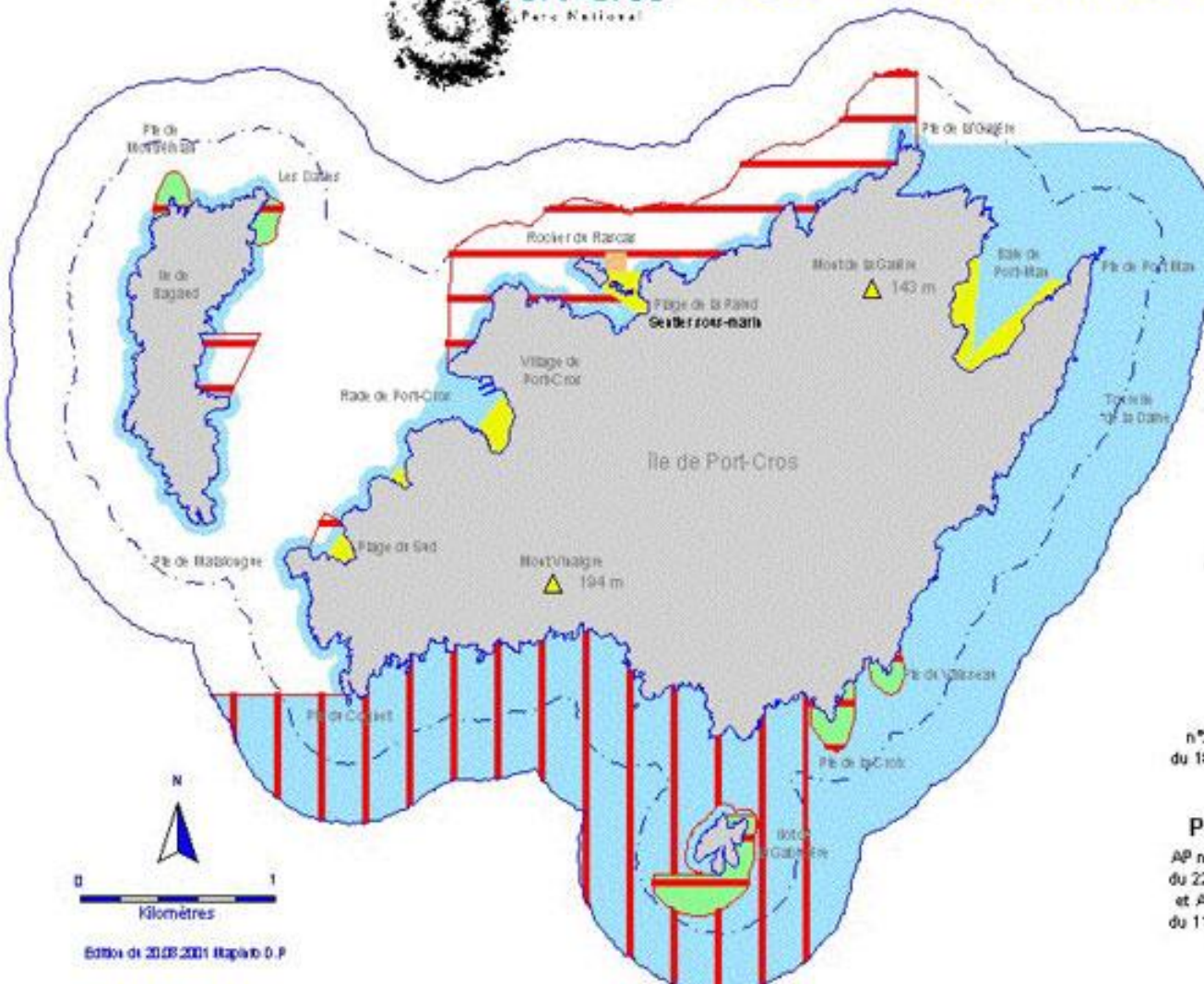
Jean-François NOËL
Jessy TSANG KING SANG

- Il s'agit des résultats relatifs à l'efficacité socio-économique de l'AMP de Port-Cros
- **Rappel** : 5 indicateurs socio-économiques ont été retenus:
- **Effet de l'AMP sur la pêche professionnelle**
- **Effet de l'AMP sur les activités récréatives**
- **Effet de l'AMP sur l'économie locale et le bien être des populations locales**
- **Niveau de conflits d'usage**
- **Taux d'autofinancement du coût de l'AMP**

- **Sources des données :**
- données fournies par le Parc national de Port-Cros (données échangées dans le cadre d'une convention de partenariat UVSQ-PNPC, janvier – février 2011)
- dires d'expert (panel de douze experts).



Réglementation marine de l'île de Port-Cros 2001



Décret de création du Parc national :

n°63-1235 du 14/12/63 Limite du Parc national (zone des 600m) 12 noeuds

Arrêté du Préfet de région :

n°402 du 01/07/98 Pêche à pied et à l'hameçon interdites

Arrêté du Préfet maritime :

n°13/2001 du 21/05/01 Récifs artificiels (zone réglementée)

Plongée interdite du 1/04 au 30/09

Mouillage interdit

n°30/2000 du 16/06/2000 Site de plongée aménagé, 3 noeuds

(zone des 300 m) 5 noeuds

n°25/99 du 18/06/99 Limite du Parc national Circulation de véhicules nautiques à moteur interdite

Plan de balisage de la commune d'Hyères

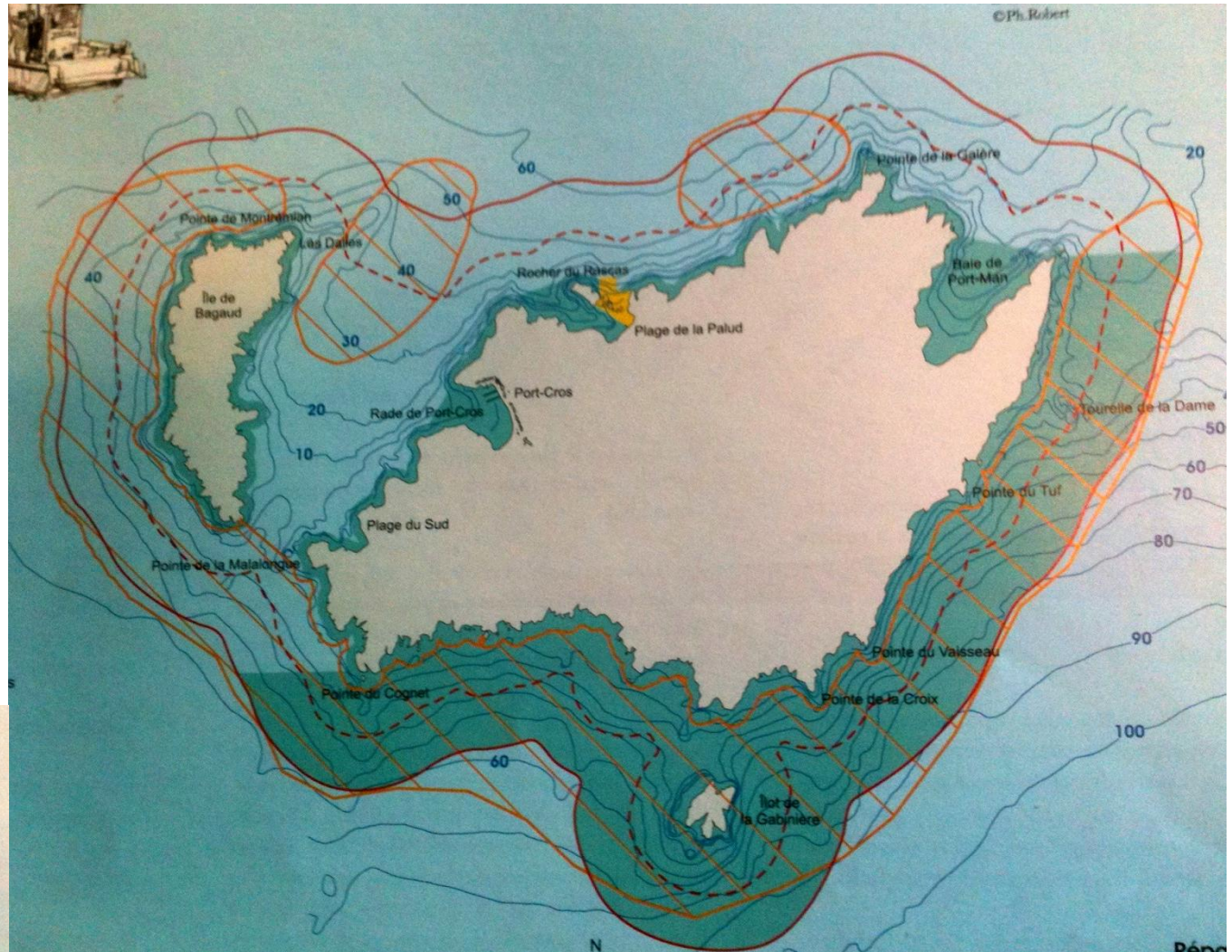
AP n°21/2001 du 22/06/2001 et AM n°399 du 11/06/2001 Circulation et mouillage interdits



1°) Effet de l'AMP sur la pêche professionnelle

- **Rappel** : caractéristiques de la pêche dans les eaux du PNPC :
- petite pêche artisanale par de petites unités <10 m de long (moyenne 8,6 m) avec moteurs de faible puissance (93 kw en moyenne)
- assez grande variété d'engins de pêche : filets trémail, filets maillants, palangres et nasses à poissons

Parc National de Port Cros - Carte des zones de pêche



Colloque de clôture AMPHORE
Dakar 2011

- Sur les 25 pêcheurs signataires de la charte en 2008, un minimum de 17 bateaux a travaillé dans les eaux du PNPC durant l'année (janvier- novembre). Depuis 2000, le nombre de pêcheurs venant effectivement travailler dans les eaux de Port Cros est systématiquement inférieur au nombre de signataires de la charte (40 à 70 % selon les années).

Tableau1 Evolution de la population minimale de pêcheurs professionnels fréquentant les eaux du Parc national de Port-Cros entre 1990 et 2008

Année	1990	1992	1996	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Période	juin à sept.	avril à déc.	n. d.	n. d.	fév.-nov.	déc. 2000 - nov. 2001	fév.-nov.	mars - déc.	déc. 2003 - nov. 2004	janv.-nov.	Janv-nov	Janv-nov	Janv-nov
Nb Pêcheurs	15	18	9	9	13	9	10	9	10	13	14	16	17

Source : BONHOMME P, BRICOUT R., ASTRUCH P., LE DIREACH L., BONHOMME D., BOUDOURESQUE C.F., 2009. *Suivi de l'effort de pêche professionnelle dans les eaux du Parc national de Port-Cros. Année 2008.* Contrat Parc national de Port-Cros & GIS Posidonie publ., Fr. : 1-54. **Colloque de clôture AMPHORE Dakar 2011**

Année	Total annuel de la biomasse déclarée dans les agendas de pêche (en kg)
2005	4423
2006	4191
2007	4652
2008	3209*

Année	Rendement moyen (kg/bateau/jour) d'après les agendas de pêche (fileyeurs)
2005	15,76
2006	14,09
2007	15,42
2008	11,26

* L'année 2008 ne compte que trois mois de pêche contre cinq les années précédentes.

Il n'est pas possible de proposer d'évaluation pour la valeur ajoutée brute de la pêche professionnelle dans les eaux du PNPC, car

- 1°) la pêche dans les eaux du parc national ne constitue pour tous les pêcheurs (sauf celui habitant Port Cros) qu'une partie de l'activité de pêche,
- 2°) les coûts d'exploitation (carburant) sont proportionnels à l'éloignement de leur port d'attache,
- 3°) même si les captures sont connues, elles sont largement plurispécifiques
- 4°) l'effort de pêche et les peuplements ont de fortes variations spatio-temporelles et/ou saisonnières.

- Faute de données quantitatives, une appréciation qualitative globale à dire d'experts est proposée :
- onze experts consultés ont donné des scores de 0 à 4 correspondant à 'très faibles', 'faibles', 'moyens', 'importants', 'très importants' aux effets économiques du PNPC sur la pêche professionnelle

Score	Réponses
0	0
1	2
2	2
3	4
4	3

La moyenne est de 2,72 correspondant à des effets jugés « moyens »

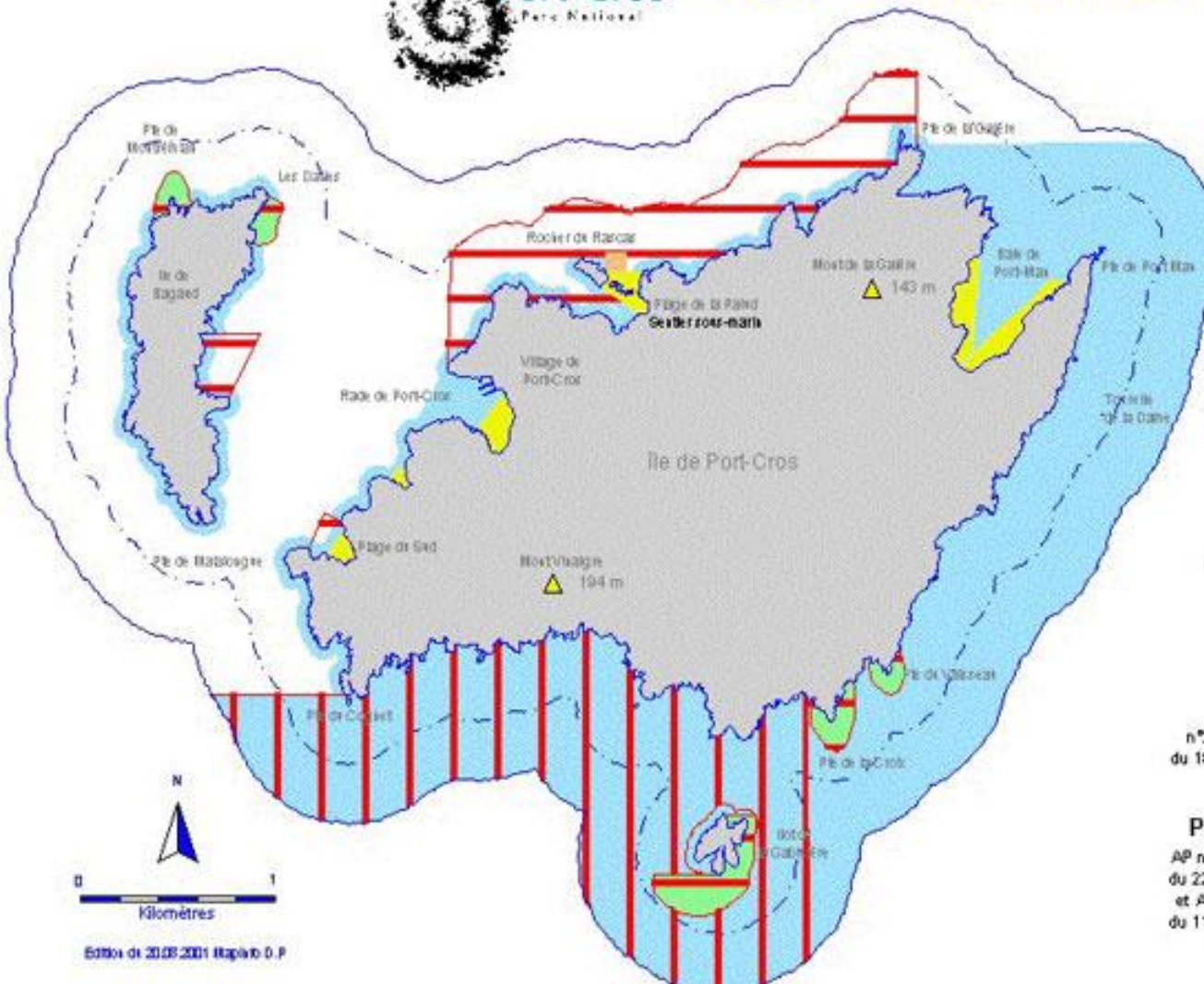
2°) Effet de l'AMP sur les activités récréatives

- Les activités récréatives en liaison avec le PNPC comportent essentiellement
 - la plongée sous-marine individuelle ou en clubs
 - et les activités nautiques, visiteurs venus en navettes et plaisanciers.


- **La plongée**
- En 2008, 52592 plongées ont été effectuées sur les sites du PNPC, via des clubs de plongée pour 45750 d'entre elles (87 %) et 6845 à titre individuel (13%) .
- Les plongeurs se répartissent entre 6 sites : la Gabinière (de 50 à 64 %), Montrémian (18 %), la Galère (8 à 12 %), pointes du Vaisseau (8%) et de la Croix (1%) et les Dalles (5%).



Réglementation marine de l'île de Port-Cros 2001



Décret de création du Parc national :

n°63-1235 du 14/12/63  Limite du Parc national (zone des 600m) 12 noeuds

Arrêté du Préfet de région :


n°402 du 01/07/98  Pêche à pied et à l'hameçon interdites


Arrêté du Préfet maritime :


n°13/2001 du 21/05/01  Récifs artificiels (zone réglementée)

 Plongée interdite du 1/04 au 30/09


 Mouillage interdit

n°30/2000 du 16/06/2000  Site de plongée aménagé, 3 noeuds

 (zone des 300 m) 5 noeuds

n°25/99 du 18/06/99  Limite du Parc national Circulation de véhicules nautiques à moteur interdite

Plan de balisage de la commune d'Hyères

AP n°21/2001 du 22/06/2001 et AM n°399 du 11/06/2001  Circulation et mouillage interdits



- On peut évaluer le chiffre d'affaires global des clubs à environ 685 000 € (soit 45750 plongées en club x 15 € en moyenne la plongée).
- Le chiffre d'affaires induit par les plongées individuelles (achat de matériel, etc) n'est pas connu.

- **La fréquentation touristique**
- Elle se partage à parts à peu près égales entre l'accès par les navettes et par les bateaux de plaisance : pour les navettes, le nombre de passagers débarqués au cours de l'année s'établissait à 83504 en 2009 et 82 182 en 2010.
- La saisonnalité du trafic est élevée et 910 passagers débarquent chaque jour en été sur Port-Cros par les navettes.

- Le chiffre d'affaire des navettes peut être estimé à plus de 2 millions d'€ (82182 x 25 €).
- Là encore, faute de données quantitatives, une appréciation qualitative globale à dire d'experts est proposée :
- onze experts consultés ont donné des scores de 0 à 4 correspondant à 'très faibles', 'faibles', 'moyens', 'importants', 'très importants' aux effets économiques du PNPC sur la pêche professionnelle

Score	Réponses
0	0
1	0
2	0
3	3
4	8

La moyenne est de 3,72 correspondant à des effets jugés « importants».

3°) Effets de l'AMP sur l'économie locale et le bien-être des populations :

Il s'agit de dégager le degré de diffusion des effets de l'AMP sur le territoire au sein duquel se trouve le PNPC et au sein de la population résidente de cette zone.

- La difficulté principale réside dans l'inclusion du PNPC au sein de la côte varoise, zone touristique de première importance, et à proximité d'autres centres d'intérêt dont Port Cros se distingue assez mal : îles de Porquerolles et du Levant, presque île de Giens.
- Selon les 11 experts consultés, l'importance des effets sur l'économie locale et le bien-être des populations serait :

Score	Réponses
0	0
1	0
2	2
3	6
4	3

- **La moyenne s'établit à 3,09** correspondant à des effets jugés « importants ».

- **4°) Niveau des conflits d'usage :**

Les conflits répertoriés sont au nombre de 6 :

- Conflit entre les clubs professionnels de plongée subaquatique et les particuliers plongeurs qui utilisent les mêmes bouées d'amarrage sur les sites de plongée (**moyen**).
- Conflit entre clubs professionnels de plongée et les apnéistes pour le partage des bouées d'amarrage et de la surface aquatique (navigation des bateaux qui récupèrent leurs plongeurs et apnéistes pas toujours signalés par une bouée de sécurité) (**faible**).
- Conflit entre plongeurs et pêcheurs professionnels : filets posés trop près des sites de plongée (**faible**).

- Conflit entre pêcheurs amateurs à la traîne et plongeurs ; ils passent trop près des sites de plongée (interdits à la pêche)(**moyen**).
- Conflit entre transporteurs de passagers et plaisanciers dans le port : usage du quai de débarquement, les professionnels estimant avoir la priorité sur les structures portuaires (**important**).
- Conflit entre plaisanciers à moteur et nageurs, plongeurs et apnéistes; les bateaux à moteur naviguent trop vite et risquent de heurter les personnes qui sont à l'eau (**moyen**).

- Selon les douze experts consultés, , l'importance de la conflictualité liée à l'existence du PNPC serait :

- Le niveau 0 d'un indicateur décrivant la plus mauvaise situation et le niveau 4 la meilleure situation, en ce qui concerne la conflictualité l'échelle de notation est la suivante :
- 0 = conflictualité très importante
- 1 = conflictualité importante
- 2 = conflictualité moyenne
- 3 = conflictualité faible
- 4 = pas de conflit

Score	Réponses
0	1
1	3
2	6
3	1
4	1

La moyenne s'établit à 1,83 correspondant à des effets jugés entre « importants » et « moyens ».

- **5°) Taux d'autofinancement :**

- Dans la pratique comptable des sociétés le taux d'autofinancement est calculé en faisant le rapport de l'épargne brute (EB) à la formation brute de capital fixe (FBCF). L'épargne brute est elle-même égale à la différence entre l'excédent brut d'exploitation (ou EBE) (Valeur ajoutée – charges de personnel + subventions d'exploitation – Impôts et taxes), d'une part, et les bénéfices distribués et les impôts sur les bénéfices, d'autre part.
- Concernant un établissement public, pour lequel la notion de chiffre d'affaires n'a pas beaucoup de sens, on adopte plutôt les notions de « ressources propres » et de « part des ressources propres dans le financement », respectivement des dépenses de fonctionnement (charges d'exploitation) et des dépenses d'investissement.

- On calculera – en s'affranchissant de la séparation entre budget de fonctionnement et budget d'investissement – la part des ressources propres dans le total des charges de l'AMP à partir du résultat final de l'exercice.
- A des subventions totales de 6 018 189,88 € pour 2009, correspondent des charges totales de 7 260 884,44 €, soit une part de ressources propres de 17,11 %. Pour 2008, les subventions totales se montent à 5 241 129,29 € pour des dépenses totales de 6 166 533, 9 €, soit une part de ressources propres de 15 %. **Nous retiendrons une valeur moyenne de 16 % pour l'indicateur de taux d'autofinancement.**

- En termes de scores à 5 niveaux (0, 1, 2, 3, 4, du plus faible au plus élevé), **on peut considérer que le niveau d'autofinancement se situe au score 0,8 (< 20%), correspondant au niveau le plus faible.**

Les valeurs moyennes retenues pour les 5 indicateurs font apparaître les traits suivants :

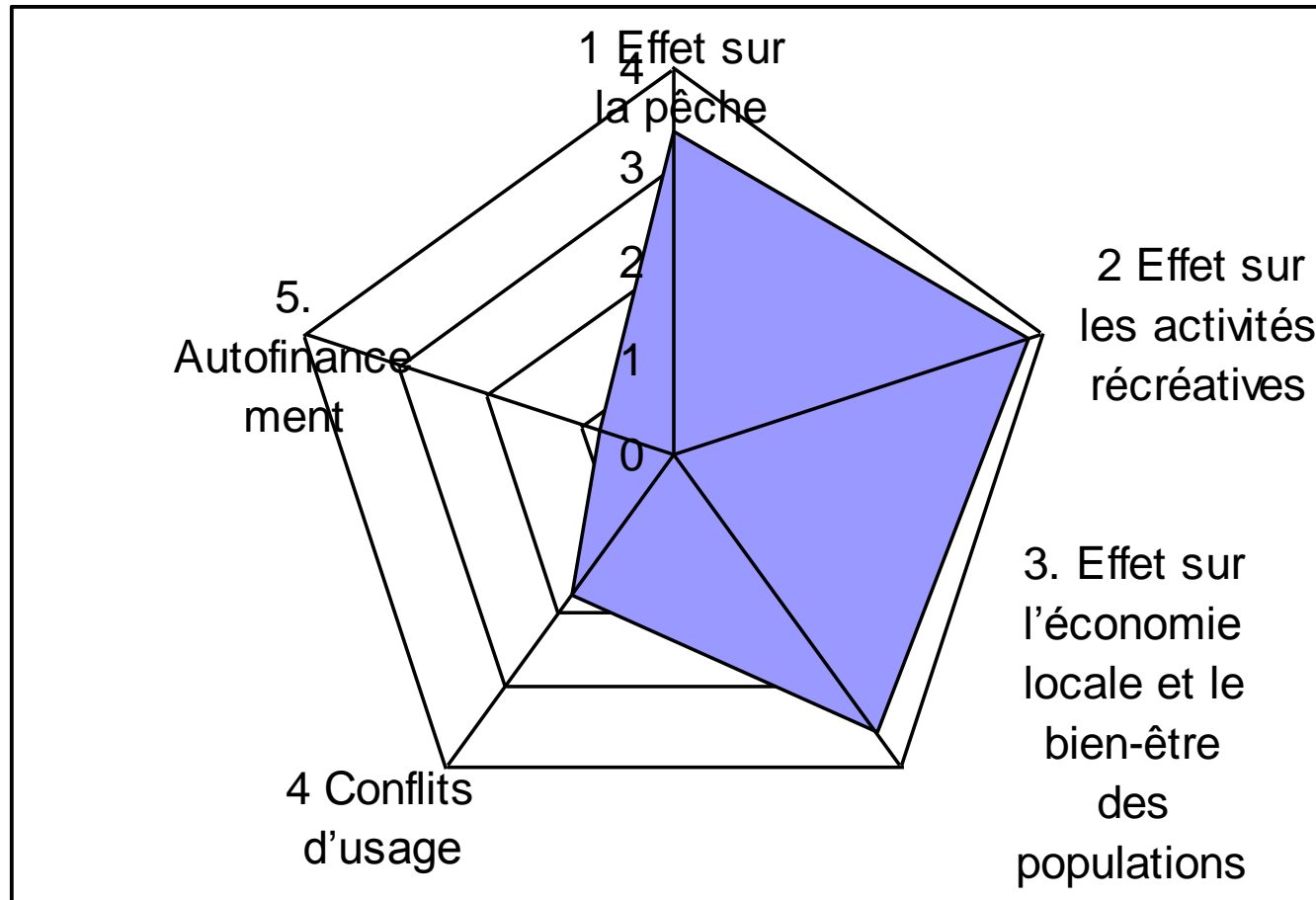
Indicateur	Score	Interprétation
1 Effet sur la pêche	2,72	Effet plutôt positif
2 Effet sur les activités récréatives	3,72	Effet positif le plus important
3. Effet sur l'économie locale et le bien-être des populations	3,09	Effet positif important
4 Conflits d'usage	1,83	Situation relativement modérée quant à la conflictualité
5. Autofinancement	0,8	Faible autonomie financière

- Pour faciliter la comparaison avec les autres AMP, il est nécessaire d'harmoniser le barème.
- En effet le PNPC ne présente pas, contrairement aux autres cas, d'impacts <0 .
- Une interpolation à l'aide d'une relation linéaire $X_i = 2 + 0,5x_i$ permet de passer du barème initial x_i au barème harmonisé X_i .

Valeurs révisées des scores des 5 indicateurs selon le barème harmonisé

Indicateur	Score	Interprétation
1 Effet sur la pêche	3,36	Effet positif
2 Effet sur les activités récréatives	3,86	Effet fortement positif
3. Effet sur l'économie locale et le bien-être des populations	3,55	Effet fortement positif
4 Conflits d'usage	1,83	Conflictualité modérée
5. Autofinancement	0,8	Faible autonomie financière

Synthèse des effets de l'AMP PNPC



- Les effets de l'AMP les plus marqués sont donc:
- les activités récréatives (notamment par l'intermédiaire de la plongée) avec un impact positif important sur l'économie locale
- la pêche n'est pas le secteur le plus bénéficiaire de l'existence du PNPC, bien que la durabilité des activités de pêche professionnelle semble assurée.
- les activités de plongée, très encadrées, bénéficient le plus du maintien de la biodiversité marine dû à la protection assurée par l'AMP

FIN